

Le suivi

- Une évaluation régulière de l'évolution des symptômes pour lesquels vous venez au caisson sera effectuée par l'ensemble de l'équipe soignante
- La prise en charge de votre douleur fera l'objet d'une attention constante

Information

Vous trouverez des informations complémentaires dans « Le guide d'information patient » de l'établissement qui vous sera remis au bureau des admissions du premier étage

L'équipe soignante du service reste à votre disposition pour tout autre renseignement

HOPITAL PRIVE CLAIRVAL

SERVICE DE MEDECINE HYPERBARE

Renseignements pratiques

Médecins responsables du service :

Dr Aimard Alain

Dr Belnet. Michel

Dr Jean Robert Christian

Cadre responsable du service :

Maryse Zacharias

Tél : 04 91 17 15 48

Horaires d'ouverture du service

du lundi au vendredi : 7h30 à 12h30

et de 13h15 à 19h30

le samedi : 7h30 à 14h

le dimanche : 7h30 à 13h30

Le service assure les urgences 24h/24 et 7jours/7

Numéros d'appel :

Infirmierie : Tél : 04 91 17 12 30

Bureau des Médecins : Tél : 04 91 17 12 32

Fax : 04 91 11 48

Standard : Tél : 0 826 666 968

(en dehors des heures d'ouverture du service)

Pièces à fournir lors de votre rendez-vous

- Votre carte vitale et carte de mutuelle
- L'ordonnance du médecin qui vous a prescrit les séances de caisson
- Le test d'audiométrie (pour les surdités brusques)
- Une radio du thorax récente ou à faire sur place
- Votre traitement en cours

Une fiche d'information avec un questionnaire médicale à remplir et à nous retourner signée, vous sera remise lors votre première séance. ainsi qu'un formulaire mentionnant la personne de confiance de votre choix

La visite médicale

A votre arrivée, vous serez vu en consultation par un médecin hyperbariste qui déterminera, en l'absence de contre-indication, votre protocole de soins

Les formalités administratives

Elles se font au bureau des admissions du premier étage lors de la première séance

Les séances de caisson (durée 1h15)

L'oxygénothérapie hyperbare c'est l'utilisation d'un médicament : l'oxygène, et d'une technique : la mise en pression, qui permet une diffusion plus importante de l'oxygène dans les tissus.

Les principales pathologies traitées sont : les problèmes de cicatrisation, les plaies chez les diabétiques, les surdités brusques, les accidents au monoxyde de carbone

Le patient est installé assis ou couché dans le caisson et respire de l'oxygène à l'aide d'un masque

- Lors de la première séance vous serez accompagné dans le caisson par l'infirmier, le master caisson ou le médecin.
- Pour votre sécurité certains objets sont interdits dans le caisson : téléphones portables, appareils électroniques, briquets, prothèses auditives
- La surveillance est assurée par interphone et par hublot avec possibilité pour l'équipe soignante d'intervenir à tout moment et rapidement dans le caisson

Les soins

En fonction de votre pathologie, certains soins spécifiques peuvent être réalisés : comme la pose d'une perfusion afin d'administrer un traitement, ou la réfection de pansement

Les rendez-vous

- Un planning des séances sera établi en tenant compte de vos impératifs et de ceux du service
- En fonction de la programmation des soins, vous devrez vous présenter 20mn avant ou rester 20mn après la séance
- En cas d'interruption du traitement, de retard ou d'impossibilité de se rendre à une séance, veuillez contacter impérativement le service

Pour vous assurer une meilleure prise en charge, il est important de respecter ces consignes